

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Atelier Bachelor technique et théorique 6
Type de module	Module commun aux orientations Communication visuelle et illustration
Code	26AB
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 6
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé l'ensemble des modules Communication Visuelle des semestres 1 à 5
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Suivi d'écriture : développer et améliorer la narration écrite de son projet de mémoire de Bachelor</p> <p>Réseaux sociaux : appréhender le fonctionnement des réseaux sociaux et comprendre comment les utiliser dans un cadre professionnel. Intégrer les éléments fondamentaux du marketing et de la communication numérique permettant de construire une campagne de communication cohérente et attractive.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Suivi d'écriture :</p> <p>L'étudiant-e-x est accompagné-e-x individuellement dans sa pratique de l'écriture et sous différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les étudiant-e-x-s image/récit : récit, narration, écriture poétique, etc. - pour les étudiant-e-x-s espace/média : arborescence d'un site Internet, scénario vidéo, animation, slogans, lisibilité d'une typographie, pertinence des choix, etc. <p>Réseaux sociaux :</p> <p>Le cours est fondé sur une dimension participative. Les concepts théoriques sont présentés aux étudiant-e-x-s puis illustrés par des analyses de cas pratiques. Les étudiant-e-x-s réalisent des exercices en situation réelle, des quiz et questionnaires à choix multiples.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Présence de l'étudiant-e-x aux entretiens individuels et sa capacité à tirer profit des discussions et apports de l'enseignant-e-x.</p> <p>Suivi d'écriture : l'évaluation est établie sur la base de la présence de l'étudiant-e-x aux entretiens individuels et sa capacité à tirer profit des discussions et apports de l'enseignant-e-x.</p> <p>Réseaux sociaux :</p> <p>50% de l'évaluation est fondé sur la présence de l'étudiant-e-x aux sessions théoriques et sur une évaluation écrite ou orale des acquis sur les notions présentées. Le reste de l'évaluation (50%) est fondé sur un rendu de cas pratique effectué en groupe. Celui-ci comprend un travail écrit et une présentation orale et collective.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante</p>

	dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
Enseignant-e-x-s	Karen Gliozzo-Schmutz, Florence Marguerat, Julie Conti
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	20.10.2022
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.